PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITE DES HAUTEURS CTE MATAPEDIA

À une séance extraordinaire de la municipalité des Hauteurs tenue mardi le 28 mai 2024, au lieu ordinaire des séances et à 19 heures sont présents/tes M. Mathieu Michaud, M. Steeve Michaud, M. Jason-Steeve Bernier, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M^{me} Gitane Michaud, Mairesse.

Sont absents; M. Jean-Rock Michaud et M. Donald Lavoie

La directrice générale par intérim, Mme Pascale Fortier est présente.

OUVERTURE

M^{me} la mairesse ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution numéro: 24-05-28-170

Il est proposé par M. Steeve Michaud et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

- 1. Ouverture de la séance;
- 2. Constatation et mention de la signification de l'avis de convocation;
- 3. Adoption de l'ordre du jour;
- 4. Adjudication de la surveillance de travaux de la mise aux normes de l'alimentation en eau potable.
- 5. Adjudication de contrat à la firme Treta Tech pour un mandat d'accompagnement transfert pour accompagner la surveillance de travaux de la mise aux normes de l'alimentation en eau potable.
- 6. Adjudication de contrat-Fourniture d'un système de traitement d'eau potable (35383TTA)
- 7. Adjudication de contrat Mise aux normes de l'alimentation en eau potable (35383TTA)
- 8. Avis de motion et projet de règlement 271-2024 décrétant la mise aux normes de l'alimentation en eau potable et la fourniture d'un système de traitement d'eau potable et autorisant un emprunt de deux million quatre cent soixante-cinq mille dollars nécessaires à cette fin;
- 9. Avance de fonds pour scène extérieur.
- 10. Période de questions.
- 11. Clôture de la séance.

Adopté à l'unanimité.

On note au procès-verbal l'arrivé de M. Sylvain Soucy

ORIENTATION POUR LE DOSSIER DE LA MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Résolution numéro: 24-05-28-171

CONSIDÉRANT que la Municipalité des Hauteurs a procédé à un deuxième appel d'offres public pour la Mise aux normes de l'alimentation en eau potable (35383TTA);

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions sont toujours trop élevé pour la municipalité;

CONSIDÉRANT que plusieurs discussions sur la pertinence du projet est remis sur la table;

CONSIDÉRANT que l'octroi des contrats demeure conditionnel à un règlement d'emprunt de deux million quatre cent soixante-cinq mille dollars nécessaires à cette fin;

CONSIDÉRANT que le conseil est conscient qu'une aide financière de priorité 1 a été accordé pour le projet (TECQ 881 196\$),

CONSIDÉRANT que les citoyens demandent de trouver une autre alternative;

CONSIDÉRANT qu'un vote est demandé pour l'octroi des différents contrats relié au projet;

- 1. ADJUDICATION DE CONTRAT AUX SERVICES D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE TECHNIQUE DE LA FQM POUR LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE LA MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- 2. ADJUDICATION DE CONTRAT À LA FIRME TRETA TECH POUR UN MANDAT D'ACCOMPAGNEMENT TRANSFERT POUR ACCOMPAGNER LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE LA MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
- 3. ADJUDICATION DE CONTRAT-FOURNITURE D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE (35383TTA)
- 4. ADJUDICATION DE CONTRAT MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (35383TTA)

RÉSULTATS DU VOTE - Octroi des contrats et poursuite des procédures	
POUR	CONTRE
M.G.L.: G	M.M.di. Mid. I
M. Sylvain Soucy	M. Mathieu Michaud
Mme Gitane Michaud	M. Steeve Michaud M. Jason-Steeve Bernier
	W. Jason-Steeve Berniel

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à majorité;

DE REJETER tous les appels d'offres pour la mise aux normes de l'alimentation en eau potable (35383TTA) et de chercher d'autre solution pour la poursuite du projet. Une prochaine rencontre sera fait pour l'adjudication des contrats.

AVANCE DE FOND POUR L'ACHAT DU MATÉRIELPOUR LA SCÈNE EXTÉRIEURE

Résolution numéro: 24-05-28-172

Il est proposé par Jason-Steeve Bernier et résolu que la municipalité des Hauteurs paie l'avance de fonds de 50% pour l'achat de matériel pour la scène extérieure.

Adopté à l'unanimité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution numéro : 24-05-28-173	
À 19 h 45, sur proposition de M. Jason-St	eeve Bernier la séance est levée.
Mme Gitane Michaud, mairesse	Mme Pascale Fortier DGI